



30 mars 2018

Chers collègues,

Depuis l'annonce du plan SoLocal 2020 par la Direction, nous nous efforçons quotidiennement de faire entendre votre voix, de défendre vos positions et de proposer des solutions qui garantissent un véritable avenir pour notre entreprise.

Vous pouvez avoir l'impression que les choses n'avancent pas, voire même que nous sommes en train de bloquer les négociations sur des détails insignifiants comme la Direction aimerait vous le faire croire.

Cela est FAUX !

Notre position est claire :

Nous ne sommes pas d'accord pour réduire le projet à la suppression de 1 000 emplois afin de s'aligner sur les seuls intérêts des actionnaires et demandons que soit réellement appliqué l'accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) pour opérer un maximum de reclassements en interne puis la mise en place d'un plan de départs volontaires ouvert à tous, à des conditions attractives. C'est à ce prix que la sauvegarde de l'emploi s'entend : limiter le nombre de licenciements.

Vendredi 2 mars, les organisations syndicales avaient proposé à la Direction un accord de méthodologie crédible et responsable.

Face au refus de la Direction de discuter sur cette proposition, les organisations syndicales ont proposé à la Direction, un nouvel accord de méthode, le 21 mars, comme base de discussion.

Les réunions destinées à vous écouter, vous expliquer et vous associer à nos propositions ont démarré la semaine dernière et sont en cours dans nos agences à travers la France.

Pour nous, le licenciement reste un échec. La négociation doit porter essentiellement sur **le maintien dans l'emploi** ou en dernier ressort sur **des conditions acceptables de départ volontaire**.

Nos actions sont et resteront guidées par un seul intérêt : le vôtre.

C'est dans cet esprit qu'après Citylights le 23 mars, nous invitons maintenant les salariés des agences à des réunions d'informations.

Votre mobilisation est nécessaire pour faire entendre nos propositions alternatives comme base de discussion à la Direction.

Pour nous contacter :

Belhassen ESSAADI et Nadine CHAMPROU – CFDT : 06 70 19 76 51 - cfdt.pagesjaunes@gmail.com

Alexandre GAMAY et Patrick BIHOREAU : cfecgc.solocal@gmail.com

Frédéric GALLOIS - DSC FO : 06 63 40 13 74 secretariat-fopj@orange.fr

Sylvain DELIGNY DSC Autonome : 06 60 65 27 67 - Autonome.pj@wanadoo.fr

Fabrice ROY - dsc Cgt : 06 60 73 55 84